



COMMUNIQUE

Les brassards distinctifs, de couleur orange, distribués aux juniors au cours de cette saison et de la précédente, devront TOUS être remis aux arbitres lors des épreuves de Domont.

La commission de cyclo-cross demande aux présidents de clubs de faire le nécessaire auprès de leurs coureurs afin que ceux-ci restituent ces brassards.

Pour ceux qui ne se rendent pas aux cyclo-cross de Domont, merci de les retourner directement au siège du comité régional.

Bien sportivement.

Le président de la commission cyclo-cross

Rémy TURGIS